



**LE RÉSEAU DE CRÉATION
ET D'ACCOMPAGNEMENT PÉDAGOGIQUES**

**Ce document a été numérisé par le Canopé de l'académie de Clermont-Ferrand
pour la Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel.**

Ce fichier numérique ne peut être reproduit, représenté, adapté ou traduit sans autorisation.

DANS CE CADRE

Académie :	Session :
Examen :	Série :
Spécialité/option :	Repère de l'épreuve :
Epreuve/sous épreuve :	
NOM :	
(en majuscule, suivi s'il y a lieu, du nom d'épouse)	
Prénoms :	N° du candidat
Né(e) le :	(le numéro est celui qui figure sur la convocation ou liste d'appel)
Appréciation du correcteur	
Note :	

Il est interdit aux candidats de signer leur composition ou d'y mettre un signe quelconque pouvant indiquer sa provenance.

Ne rien écrire

CAP ARTS DE LA DENTELLE OPTION FUSEAUX ET AIGUILLE

EP2 REALISATION D'UNE DENTELLE MISE EN CARTE

Durée : 1 heure
Coefficient : 1

CAP ARTS DE LA DENTELLE OPTION FUSEAUX ET AIGUILLE	Code :	Session 2015	SUJET
EP2 REALISATION D'UNE DENTELLE	Durée : 35H00	Coefficient : 8	Page 1/4

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

1/ Sur le quart supérieur gauche de votre modèle, le sens du travail de quelques cordes a été indiqué par des flèches.

A l'aide de papier calque et au stylo à encre de Chine ou au feutre fin, vous décalquerez soigneusement le réseau de cordes et les points d'esprit (partie délimitée par des pointillés sur le schéma n°1).

Vous ne relèverez pas les chiffres indiquant le nombre de fils des cordes, mais vous flécherez le sens du travail de toutes les cordes.

Le tracé sera net et précis, le cheminement des fils exact .

Puis vous fixerez votre relevé à l'aide de ruban adhésif sur le schéma n°1.

2/ Le schéma n°2 correspond au fond figurant sur votre modèle.

a) nommez ce fond

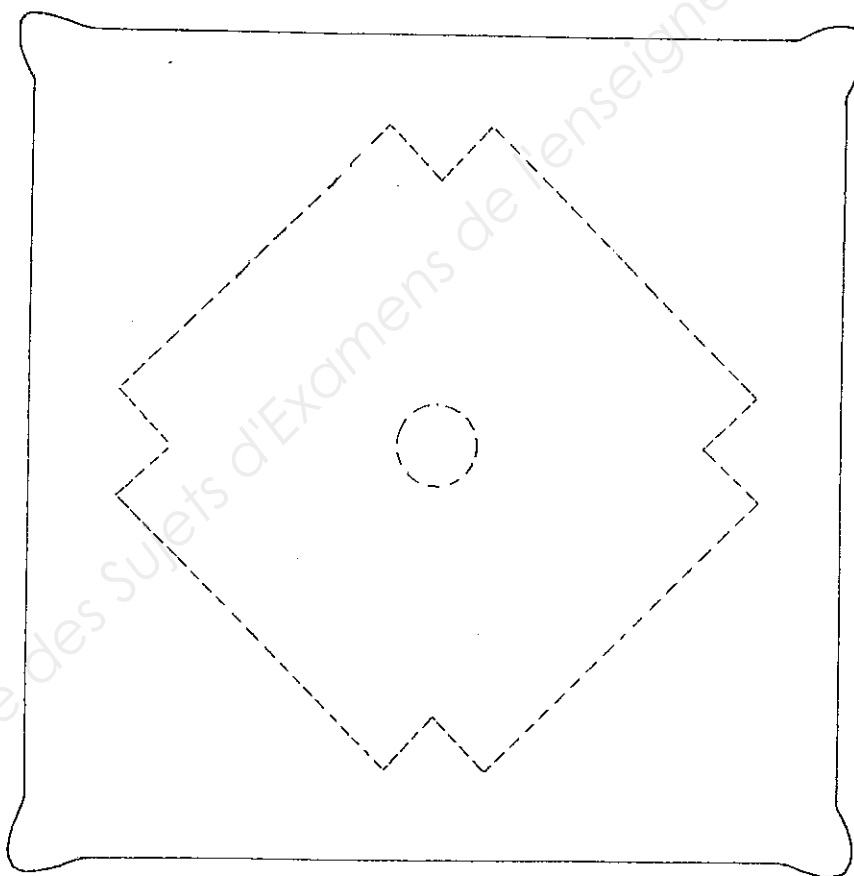
b) en utilisant le système de codification qui vous convient (codification Petiot-Jourde ou codification couleurs) complétez le schéma n°2.

L'appellation sera exacte, la codification nette et conforme aux conventions établies.

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

N° d'anonymat :

Schéma n°1



NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

N° d'anonymat :

Schéma n° 2 :

